

Département de l'AIN Canton de CHATILLON SUR CHALARONNE Commune de MOGNEINEINS	DELIBERATION de la Commune de MOGNEINEINS <u>2017-01-05</u>	ANNEE 2017 Objet : Vente de Foin – Année 2016
<p>Le dix neuf janvier deux mille dix sept</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre CHAMPION, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : MM. Michel AUBRUN, Sandrine BOUDIGUES, Thierry CHABANON, Franck CALAS, Jean-Pierre CHAMPION, Eric DE CLAVIERE, Lionel GENTIT, Marie-Pierre GINTRAND, Philippe MABRU, Elisabeth PASSOT, Didier REY, Jocelyne ROLLET <i>formant la majorité des membres en exercice</i></p> <p><u>Excusés</u> : MM. Mélusine BALLIF donne procuration à Sandrine BOUDIGUES, Nathalie VERNUS-PROST donne procuration à Jean-Pierre CHAMPION, Gérard SZYNDRALEWIEZ donne procuration à Didier REY,</p> <p><u>Secrétaire de séance élue</u> : Jocelyne ROLLET</p> <p>Date convocation : 14 janvier 2017 Membres en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15 ***</p> <p>Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer</p>		

Monsieur le Maire explique à l'ensemble du conseil que lors de la vente aux enchères du 7 janvier 2017 aucun acheteur ne s'est présenté pour faire l'acquisition des 8 lots du Paqui.

Un administré est prêt à en faire l'acquisition au prix de 600 €.

S'agissant d'une vente sans enchères, il est décidé de vendre l'ensemble des 8 lots pour un montant de 600 euros TTC.

Il est précisé que les lots devront être fauchés avant le 10 juillet 2017.

Après en avoir délibéré, l'ensemble des membres présent

- ACCEPTE que Monsieur le Maire vende ces 8 lots au prix de 600.00 euros.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour copie conforme,
 Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION